

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H) DE TOULOUSE METROPOLE

Le président de Toulouse Métropole informe qu'une enquête publique relative à l'élaboration du « Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de TOULOUSE METROPOLE », sera ouverte sur les 37 communes de la Métropole pour une durée de 49 jours consécutifs :

du vendredi 30 mars 2018 (9h) au jeudi 17 mai 2018 (17h) inclus

Cette enquête publique concerne l'élaboration du PLUi-H qui vise à remplacer les documents d'urbanisme applicables des 37 communes qui composent la Métropole.

Afin de conduire cette enquête, **le président du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné une commission d'enquête** composée ainsi qu'il suit :

- en qualité de président : **Monsieur Christian BAYLE**,
- en qualité de membres titulaires : **Mesdames Noëlle PAGES et Isabelle ROUSTIT**, **Messieurs Christian LASSERRE, Jacques LEFEBVRE, Jean-Jacques JONES, Patrick LEGRAND, Didier GUICHARD et Jacques LEVERT.**

Le projet d'élaboration du PLUi-H de Toulouse Métropole a fait l'objet d'une évaluation environnementale soumise à l'avis de l'autorité environnementale. L'évaluation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale figurent dans le dossier de PLUi-H soumis à enquête publique.

Le **dossier d'enquête publique** du projet d'élaboration du PLUi-H est consultable :

- en **version informatique** sur le site Internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr
- en **version papier** au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse (Métro ligne A - station Marengo) du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et dans les mairies de Aigrefeuille, Aucamville, Aussonne, Balma, Beaupuy, Beauzelle, Blagnac, Brax, Bruguières, Castelginest, Colomiers, Comebarrieu, Cugnaux, Drémil-Lafage, Fenouillet, Flourens, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, Mondonville, Mondouzil, Mons, Montrabé, Pibrac, Pin-Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Jory, Saint-Orens-de-Gameville, Seilh, Tournefeuille, L'Union et Villeneuve-Tolosane, aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un **poste informatique mis à disposition du public, au siège de Toulouse Métropole** (cf. adresse ci-dessus) du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Toute information peut être demandée auprès du Domaine de la Planification et de la Programmation (DPP) de Toulouse Métropole (05.81.91.72.18).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le **registre dématérialisé** accessible 7j/7 et 24h/24, via le site internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr
- sur les **registres d'enquête papiers** établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, mis à sa disposition au siège de Toulouse Métropole et dans les mairies de Aucamville, Aussonne, Balma (service urbanisme), Blagnac (service urbanisme), Brax, Castelginest, Colomiers, Cugnaux (service urbanisme), Mons, Saint-Jory (service urbanisme), Saint-Orens-de-Gameville (service urbanisme) aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le siège de Toulouse Métropole est fermé le 30 avril 2018 sur la journée entière. En outre, des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu en communes, compte tenu des jours fériés prévus pendant la période de l'enquête publique,
- par **voie postale** en adressant un courrier au président de la commission d'enquête au siège de l'enquête à Toulouse Métropole, Service Règlementation Urbaine, 6, rue René Leduc - BP 35821 - 31505 Toulouse Cedex 5, à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique,
- par **courrier électronique** à l'adresse suivante : enquete-publique-PLUIH-Toulouse-Metropole@mail.registre-numerique.fr.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, lors des **permanences** suivantes :

à Toulouse Métropole au 6, rue René Leduc - BP 35821 - 31505 Toulouse Cedex 5 (Métro ligne A - station Marengo) :

- Mercredi 04/04/2018de 9h00 à 13h00
- Lundi 09/04/2018de 15h00 à 18h00
- Vendredi 13/04/2018de 9h00 à 11h30
.....et de 13h30 à 16h00
- Mardi 17/04/2018de 9h00 à 11h30
.....et de 13h00 à 15h30
- Jeudi 19/04/2018de 15h00 à 18h00
- Lundi 23/04/2018de 15h00 à 18h00
- Mercredi 25/04/2018de 13h00 à 16h00
- Vendredi 27/04/2018de 9h00 à 12h00
- Jeudi 03/05/2018de 15h00 à 18h00
- Mercredi 09/05/2018de 10h00 à 12h30
.....et de 14h00 à 16h30
- Lundi 14/05/2018de 11h00 à 15h00
- Mercredi 16/05/2018de 14h00 à 18h00

à la mairie d'Aucamville (place Jean-Louis Bazerque, 31140 Aucamville) :

- Mercredi 04/04/2018de 9h00 à 12h00
- Lundi 23/04/2018de 9h00 à 12h00
- Mercredi 02/05/2018de 14h00 à 17h00
- Mardi 15/05/2018de 8h30 à 11h30

à la mairie d'Aussonne (place de la mairie, 31840 Aussonne) :

- Vendredi 13/04/2018de 9h00 à 12h00
- Mardi 17/04/2018de 8h30 à 11h30
- Vendredi 11/05/201814h00 à 17h00
- Jeudi 17/05/20189h00 à 12h00

au service urbanisme de la mairie de Balma (24 avenue des Arènes, 31130 Balma) :

- Mardi 03/04/2018de 14h00 à 17h00
- Mardi 10/04/2018de 9h00 à 12h00
- Lundi 23/04/2018de 14h00 à 17h00
- Samedi 05/05/2018de 9h00 à 12h00

à la Maison du Square de Blagnac (2 place Jean Louis Puig, 31700 Blagnac) :

- Vendredi 30/03/20189h00 à 12h00
- Mardi 10/04/2018de 14h00 à 17h00
- Vendredi 20/04/2018de 8h30 à 11h30
- Mardi 15/05/2018de 14h00 à 17h00

à la maison de la vie associative de la mairie de Brax (2 route de Léguevin, 31490 Brax) :

- Vendredi 06/04/2018de 9h00 à 12h00
- Mardi 17/04/2018de 15h00 à 18h00
- Jeudi 19/04/2018de 9h00 à 12h00
- Mardi 24/04/2018de 15h00 à 18h00
- Mercredi 16/05/2018de 9h00 à 12h00

à la mairie de Castelginest (18 Grande place du Général de Gaulle, 31780 Castelginest) :

- Mercredi 04/04/2018de 15h00 à 18h00
- Vendredi 13/04/2018de 14h00 à 17h00
- Jeudi 26/04/2018de 15h00 à 18h00
- Lundi 14/05/2018de 9h00 à 12h00

à la mairie de Colomiers (1 place Alex Raymond, 31770 Colomiers) :

- Mardi 10/04/2018de 14h00 à 17h00
- Mercredi 18/04/2018de 10h30 à 13h30
- Jeudi 26/04/2018de 14h00 à 17h00
- Vendredi 04/05/2018de 10h00 à 13h00
- Lundi 14/05/2018de 11h00 à 14h00

au service urbanisme de la mairie de Cugnaux (1 rue Vincent Auriol, 31270 Cugnaux) :

- Mardi 03/04/2018de 9h30 à 12h30
- Lundi 09/04/2018de 14h00 à 17h00
- Jeudi 12/04/2018de 9h30 à 12h30
- Mercredi 02/05/2018de 9h00 à 12h00
- Vendredi 11/05/2018de 14h00 à 17h00

à la mairie de Mons (place de la mairie, 31280 Mons) :

- Lundi 16/04/2018de 9h00 à 12h00
- Jeudi 19/04/2018de 16h30 à 18h30
- Vendredi 04/05/2018de 15h30 à 18h30
- Mercredi 16/05/2018de 9h00 à 12h00

au service urbanisme de la mairie de Saint-Jory (6 place de la République, 31790 Saint-Jory) :

- Vendredi 06/04/2018de 9h00 à 12h00
- Mardi 17/04/2018de 14h00 à 17h00
- Jeudi 26/04/2018de 9h00 à 12h00
- Vendredi 04/05/2018de 14h00 à 17h00

au centre technique municipal de la mairie de Saint-Orens-de-Gameville (10 rue du Négoce, 31650 Saint-Orens-de- Gameville) :

- Vendredi 06/04/2018de 9h00 à 12h00
- Mercredi 11/04/2018de 14h30 à 17h30
- Mercredi 02/05/2018de 9h00 à 12h00
- Mardi 15/05/2018de 14h30 à 17h30

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de Toulouse Métropole et sur le site Internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr pendant 1 an. Le PLUi-H éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête - sous réserve que l'économie générale du PLUi-H ne soit pas remise en cause -, sera approuvé par le Conseil de la Métropole à la majorité des suffrages exprimés.

toulouse
métropole

Toulouse Métropole
6, rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr